

# Une Europe libérée de la violence à caractère sexiste



## Rôle de l'EIGE

L'Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes (EIGE) donne accès aux données statistiques et aux informations sur la violence à caractère sexiste afin de soutenir les institutions et les experts engagés dans la prévention et la lutte contre la violence à caractère sexiste dans l'Union européenne (UE) et au-delà.

On entend par «**violence à caractère sexiste**» (VCS) toute forme de violence dirigée contre une personne en fonction de son genre. Ce type de violence constitue une violation du droit fondamental à la vie, à la liberté, à la sécurité et à la dignité, à l'égalité entre les femmes et les hommes, à la non-discrimination ainsi qu'à l'intégrité physique et mentale.

La résolution du Parlement européen sur l'élimination de la violence envers les femmes (26 novembre 2009), les conclusions du Conseil de l'UE sur l'éradication de la violence envers les femmes (8 mars 2010) ainsi que les conclusions du Conseil sur la lutte contre la violence envers les femmes et la mise en place de services d'aide aux victimes de violences domestiques (6 décembre 2012) mettent en évidence le manque de données disponibles et comparables dans ce domaine au sein de l'Union européenne.

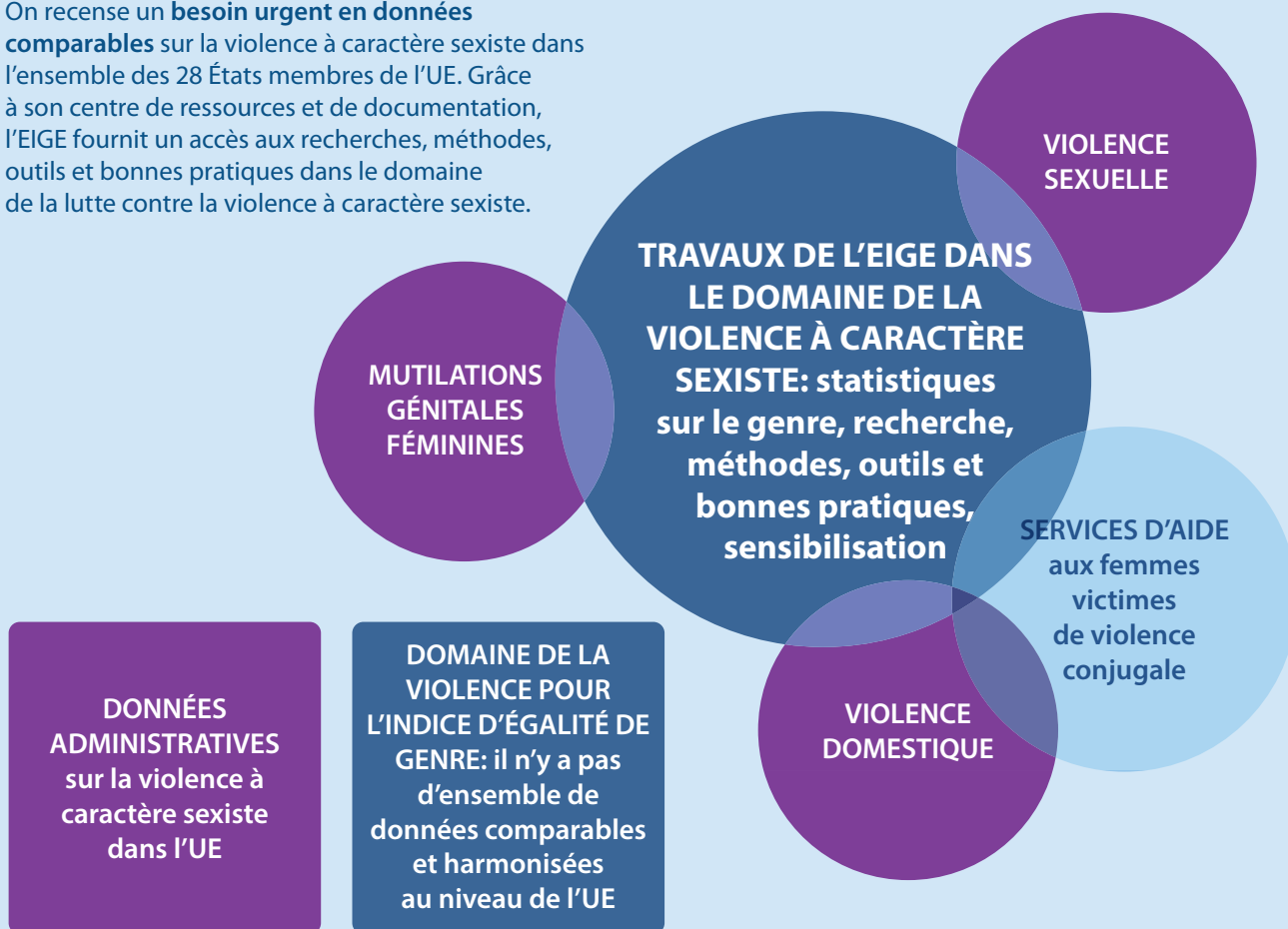


FREE ZONE



# Travaux de l'EIGE dans le domaine de la violence à caractère sexiste

On recense un **besoin urgent en données comparables** sur la violence à caractère sexiste dans l'ensemble des 28 États membres de l'UE. Grâce à son centre de ressources et de documentation, l'EIGE fournit un accès aux recherches, méthodes, outils et bonnes pratiques dans le domaine de la lutte contre la violence à caractère sexiste.



# Violence domestique



**No**  
**TO VIOLENCE**  
**AGAINST**  
**WOMEN**

© Centre régional d'information des Nations unies (UNRIC)  
pour l'Europe occidentale — concours pour la campagne  
européenne 2011 «Non à la violence envers les femmes»,  
Ralph Burkhardt



# Services d'aide aux femmes victimes de violence domestique

**LES ÉTUDES DE L'EIGE DÉMONTRENT** que les victimes de violence ne sont pas efficacement prises en charge dans l'EU-28. Le manque de services spécialisés destinés aux femmes victimes de violence et l'absence de formations obligatoires tenant compte des spécificités de genre pour les professionnels s'occupant des victimes et des agresseurs ne sont que quelques-unes des raisons qui expliquent ce constat.

## L'EIGE propose:

- le premier ensemble complet de données comparables et fiables sur les services d'aide aux femmes victimes de violence dans tous les États membres de l'UE;
- un aperçu en profondeur de la portée, de l'utilisation et de la qualité de ces services;
- des recommandations sur la façon d'améliorer les services destinés aux femmes victimes de violence, la collecte de données et l'élaboration des mesures législatives et politiques dans ce domaine.

### Le saviez-vous (\*)?

- Seuls 13 États membres prévoient juridiquement le financement public des services spécialisés destinés aux femmes victimes de violence.
- Seuls 6 États membres mettent à disposition gratuitement et 24 heures sur 24 des numéros d'assistance aux femmes victimes de violence.
- Seuls 8 États membres proposent des refuges aux femmes victimes de violence dans toutes les régions.

(\*) Données recueillies avant l'intégration de la Croatie dans l'Union européenne.



## Pour en savoir plus:

- Rapport de l'EIGE «Examen de la mise en œuvre du programme d'action de Pékin dans les États membres de l'UE: Violence envers les femmes — Aide aux victimes».

Le rapport a servi de base pour les conclusions du Conseil «Emploi, politique sociale, santé et consommateurs» (EPSCO) sur la lutte contre la violence envers les femmes et la mise en place de services d'aide aux victimes de violences domestiques adoptées en 2012.

- Principaux résultats du rapport (disponibles en allemand, en anglais, en français et en grec).
- Fiches d'information (disponible en anglais).

Toutes les ressources sont disponibles sur:  
<http://eige.europa.eu>

# Violence sexuelle

**LES ÉTUDES DE L'EIGE METTENT EN ÉVIDENCE** des différences significatives entre les États membres en ce qui concerne la collecte de données, les solutions juridiques appliquées, les plans d'action mis en place et les ressources et formations disponibles dans le domaine de la violence sexuelle. Le plus souvent, les sources officielles de données ne fournissent généralement pas d'informations sur la relation entre un agresseur et une victime de violence sexuelle, et les statistiques criminelles ne sont pas décomposées par genre ou catégorisées par type de violence sexuelle. Cela rend la prévention et l'éradication de la violence sexuelle très difficiles.

## L'EIGE propose:

- la **première base de données européenne de ressources liées à la lutte contre la violence sexuelle, incluant:**
  - les coordonnées de contact d'organisations de la société civile et leurs ressources sur la violence sexuelle,
  - la liste des études nationales et internationales portant sur différents aspects de la violence sexuelle,
  - des exemples de campagnes de sensibilisation,
  - les intervenants impliqués dans la lutte contre la violence sexuelle au sein de l'UE,
  - des ressources et des informations pour les victimes de violence sexuelle,
  - des guides, des manuels et des programmes de formation pour les professionnels et des protocoles d'intervention pour les différents acteurs professionnels;
- des **recommandations** pour évaluer l'état des données et des ressources existantes sur la violence sexuelle envers les femmes dans l'UE.

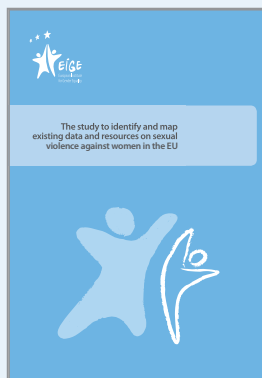
## Le saviez-vous (\*)?

- Seuls 7 États membres ont élaboré des protocoles liés à la violence sexuelle à destination de leurs forces de police, et seuls 10 États membres proposent des protocoles similaires aux médecins légistes et autres professionnels de la santé.
- Seuls 10 États membres ont organisé des campagnes axées sur la lutte contre les violences sexuelles.
- 17 États membres ont travaillé à l'élaboration de documents de soutien aux victimes de violence sexuelle.

(\*). Données recueillies avant l'intégration de la Croatie dans l'Union européenne.

## Pour en savoir plus:

- **Étude de l'EIGE visant à identifier et cartographier les données et les ressources existantes sur les violences sexuelles envers les femmes dans l'UE.**
- **Première base de données européenne de ressources liées à la lutte contre la violence sexuelle.**
- **Base de données statistiques criminelles sur les violences sexuelles.**



Toutes les ressources sont disponibles sur: <http://eige.europa.eu>

# Mutilations génitales féminines

**LES ÉTUDES DE L'EIGE DÉMONTRENT** que, pour lutter efficacement contre les mutilations génitales féminines (MGF), l'UE a besoin d'adopter une stratégie globale fondée sur une approche des droits de l'homme sensible au genre, qui habilite les jeunes filles et les femmes à avoir le contrôle sur leur vie et qui permette d'assurer l'équilibre des mesures des États en matière de protection, de prévention et de poursuite judiciaire. En outre, l'amélioration de la collecte de données et l'intensification des efforts pour un changement de comportement au sein des communautés pratiquant les MGF, ainsi que chez les décideurs et les parties prenantes des pays d'origine, sont des points tout aussi importants.

## L'EIGE propose:

- **le premier aperçu à l'échelle européenne** de la situation et des tendances dans le domaine des mutilations génitales féminines;
- **une analyse approfondie** des données identifiées, des initiatives de surveillance, des mesures législatives et politiques, des services de soutien, de la coordination et de la coopération dans ce domaine entre les différents secteurs concernés;
- **un ensemble de bonnes pratiques, de méthodes et d'outils** sur la prévention et la lutte contre les MGF;
- des informations sur **des guides et du matériel de formation pour les professionnels** travaillant sur les MGF;
- **des informations sur les ressources** répertoriant les dispositions juridiques, les mesures politiques et les plans d'action mis en place pour lutter contre les MGF aux niveaux national et régional;
- **des recommandations** sur la façon de protéger les jeunes filles, les femmes et la société européenne contre les dangers des MGF.



## Pour en savoir plus:

- **Étude de l'EIGE pour cartographier la situation et les tendances liées aux mutilations génitales féminines actuellement en cours dans les 27 États membres de l'UE et en Croatie** commandée par la vice-présidente de la Commission européenne, M<sup>me</sup> Viviane Reding.
- **Fiches d'information sur les pays** disponibles dans toutes les langues.
- **Bases de données sur les ressources, les bonnes pratiques, les méthodes et les outils** visant à assurer la prévention et l'éradication des MGF, notamment des campagnes de prévention, des mesures politiques, des guides et du matériel de formation pour les professionnels travaillant sur les MGF.
- **Rapports par pays.**

## Le saviez-vous (\*)?

- Seuls 8 États membres de l'UE ont mené des études de prévalence des MGF.
- Seuls 10 États membres de l'UE ont pris des dispositions pénales spécifiques pour les cas de MGF.
- Seuls 7 États membres disposent de dossiers médicaux/hospitaliers contenant des informations sur les MGF.

(\*) Données recueillies avant l'intégration de la Croatie dans l'Union européenne.



© Centre régional d'information des Nations unies pour l'Europe occidentale (UNRIC) — concours pour la campagne européenne 2011 «Non à la violence envers les femmes», Marta Lopez

Toutes les ressources sont disponibles sur: <http://eige.europa.eu>

# Analyse des sources de données administratives sur la violence à caractère sexiste envers les femmes dans l'UE

**LES ÉTUDES DE L'EIGE DÉMONTRENT** que les sources de données administratives peuvent être utiles dans la collecte de données comparables sur la violence à caractère sexiste. Cependant, des défis importants restent à relever au niveau de l'UE et à celui des États membres. Dans la plupart des États membres, il n'y a pas de données ventilées par genre comparables ni de mécanismes spécifiques mis en place pour coordonner la collecte de données sur la violence

à caractère sexiste. Les formes de violence à caractère sexiste qui sont les mieux documentées par les sources de données administratives sont: la violence conjugale, le viol et l'agression sexuelle. En ce qui concerne les secteurs couvrant le plus ce sujet, on trouve la police et la justice. L'EIGE donne un aperçu du cadre juridique et politique qui régit les données administratives au niveau de l'UE et à celui des États membres.

## L'EIGE propose:

- la première étude et analyse à l'échelle européenne des sources de données administratives sur la violence à caractère sexiste dans l'EU-28 mettant l'accent sur la disponibilité, l'accès, la comparabilité et la qualité des données;
- une évaluation de la faisabilité d'un recensement de données administratives comparables sur la violence à caractère sexiste au niveau de l'UE;
- des statistiques officielles sur la proportion de la distribution des sources de données administratives dans l'EU-28 par secteur.



Base de données en ligne sur les sources de données administratives sur la violence à caractère sexiste dans l'UE:  
<http://eige.europa.eu/gender-based-violence/administrative-data-sources>



Virginija Langbakk, directrice de l'EIGE, au cours de la cérémonie de lancement du rapport sur les sources de données administratives sur la violence à caractère sexiste dans l'UE. EIGE, 25 novembre 2014.

### Le saviez-vous?

- Les différences existant dans les mentions légales et les définitions des formes de violence à caractère sexiste parmi les États membres de l'UE représentent un problème majeur pour la collecte de données.
- Dans tous les États membres de l'UE, les forces de police recueillent des renseignements sur les incidents de violence conjugale.
- Les données de la justice sont utilisées pour établir des statistiques plus officielles sur les crimes liés aux violences à caractère sexiste dans les États membres de l'UE.

### Pour en savoir plus:

- Étude «Analyse des sources de données administratives sur la violence à caractère sexiste envers les femmes dans l'EU-28: situation actuelle et potentielle relative à la collecte de données comparables dans l'ensemble de l'Union européenne».
- Base de données en ligne avec des ressources, la documentation disponible, des textes de loi, des sources administratives et des rapports statistiques de l'UE.
- Outil de recensement, guides et recommandations concernant la collecte de données administratives pertinentes, fiables et comparables sur la violence à caractère sexiste dans l'EU-28.

Toutes les ressources sont disponibles sur: <http://eige.europa.eu>

# Les coûts de la violence à caractère sexiste dans l'UE

**LES ÉTUDES DÉMONTRENT** que l'impact de la violence conjugale et à caractère sexiste sur l'économie et la société est très important. Cet impact est la conséquence des coûts directs et indirects associés à la violence à caractère sexiste. Les coûts directs incluent tous ceux directement engagés par la victime, tels que les frais médicaux et les prestations de services. Les coûts indirects sont liés à l'impact que cette expérience a sur la victime et à la façon dont elle affecte sa participation dans la société et ses revenus futurs. Les données

requis pour permettre l'estimation des coûts de la violence à caractère sexiste sont complexes. En outre, la quantité de données recueillies sur la violence à caractère sexiste est insuffisante. C'est pour cette raison que l'EIGE a commandé une étude qui proposerait des méthodes visant à identifier les coûts de la violence conjugale et à caractère sexiste envers les femmes et les hommes dans les 28 États membres de l'UE. Cette étude est dérivée du modèle britannique, proportionnellement à la taille de la population d'un pays par rapport au Royaume-Uni.

## L'EIGE propose:

- un examen approfondi et une analyse détaillée des méthodologies qui ont été utilisées pour estimer le coût économique de la violence conjugale et à caractère sexiste;
- une estimation du coût de la violence conjugale envers les femmes, de la violence à caractère sexiste envers les femmes ainsi que de la violence conjugale et à caractère sexiste envers les hommes et les femmes;
- une étude de cas portant sur le coût de la violence conjugale et à caractère sexiste au Royaume-Uni en 2012.



## Pour en savoir plus:

- Étude «**Estimation des coûts économiques de la violence à caractère sexiste dans l'Union européenne**».
- **Publications de l'EIGE:** <http://eige.europa.eu/content/publications>



### Le saviez-vous?

- Les trois types de coûts principaux sont les suivants: perte économique; impact personnel (physique et émotionnel) sur la victime; services fournis (divisés par catégorie).
- Les coûts associés à la violence à caractère sexiste au Royaume-Uni sont supérieurs à 28 milliards d'euros par an.
- Les dépenses publiques en services spécialisés pour la prévention et la protection contre la violence à caractère sexiste correspondent seulement à 3 % du coût total actuel engendré par la violence conjugale envers les femmes.

Chaque année,  
entre le 25 novembre et le 10 décembre,  
**a lieu la campagne «16 jours d'activisme  
contre la violence basée sur le genre»**

© Centre régional d'information des Nations unies (UNRIC) pour l'Europe occidentale — concours pour la campagne européenne 2011 «Non à la violence envers les femmes», Yves Carew

Toutes les ressources sont disponibles sur: <http://eige.europa.eu>

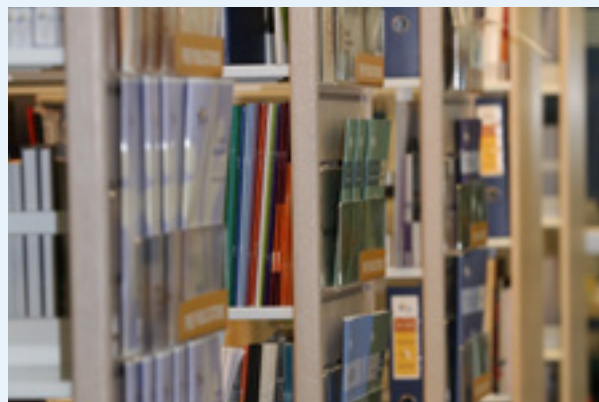
# Violence — un domaine de l'Indice d'égalité de genre

Le domaine de la violence est divisé en deux sous-catégories: la violence directe regroupant tous les actes qui peuvent causer des dommages physiques, sexuels ou psychologiques et la violence indirecte prenant en compte les attitudes, les normes et les stéréotypes qui soutiennent la violence à caractère sexiste.

Aucun ensemble de données comparables et harmonisées n'est disponible au niveau de l'UE. Il est donc impossible de calculer le coût du domaine de la violence. Cette lacune, considérée comme **le problème majeur** pour l'évaluation de l'égalité de genre au sein de l'Union européenne, **est un appel à tous les décideurs au niveau de l'UE et à celui des États membres à assurer la collecte de données comparables**, afin de soutenir efficacement les efforts mis en œuvre pour l'éradication de la violence à caractère sexiste.



© Centre régional d'information des Nations unies (UNRIC) pour l'Europe occidentale — concours pour la campagne européenne 2011 «Non à la violence envers les femmes», Brune Buonomano



## Centre de ressources et de documentation (RDC) de l'EIGE

Le centre de ressources et de documentation de l'EIGE propose un accès rapide et facile aux résultats des travaux de l'EIGE et **plus de 440 000 ressources**, documents politiques, documents de «littérature grise», livres, articles et bases de données sur l'égalité de genre et la violence à caractère sexiste en provenance **de tous les États membres de l'UE**. Ces ressources sont disponibles **en plusieurs langues**, y compris en allemand, en anglais, en espagnol, en français, en italien, en néerlandais et en suédois.

<http://eige.europa.eu/rdc>

**La plateforme en ligne EuroGender du RDC** vous met en relation avec les décideurs, les chercheurs et les experts de l'EU-28 et des institutions de l'UE. Utilisez l'espace collaboratif en ligne pour discuter et échanger sur l'égalité de genre et la violence à caractère sexiste.

<http://eurogender.eige.europa.eu>

L'Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes (EIGE) est un organisme indépendant de l'Union européenne, mis en place pour contribuer à la promotion de l'égalité de genre et la renforcer, incluant notamment l'intégration de genre dans toutes les politiques de l'Union et les politiques nationales qui en résultent, la lutte contre la discrimination à caractère sexiste, mais aussi la sensibilisation des citoyens de l'UE à la question de l'égalité de genre.

Visitez notre site internet et rejoignez-nous sur les réseaux sociaux de l'EIGE pour **en savoir plus!**

**Coordonnées:**

Gedimino pr. 16

LT-01103 Vilnius

LITUANIE

Tél. +370 52157444

Courriel: [eige.sec@eige.europa.eu](mailto:eige.sec@eige.europa.eu)

<http://eige.europa.eu>

**Rejoignez-nous sur:**

 <http://www.twitter.com/eurogender>

 <http://www.facebook.com/eige.europa.eu>

<http://eurogender.eige.europa.eu>

<http://www.youtube.com/eurogender>

© Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes

© Centre régional d'information des Nations unies (UNRIC) pour l'Europe occidentale — concours pour la campagne européenne 2011 «Non à la violence envers les femmes»

*Toutes les ressources sont disponibles sur: <http://eige.europa.eu>*



Office des publications



doi:10.2839/13335